

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 2 (1944)

Heft: 2

Buchbesprechung: Bibliographie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bibliographie

Mélanges d'études économiques et sociales offerts à William E. Rappard¹

A l'occasion du XXX^{me} anniversaire de la nomination de M. William E. Rappard comme professeur à l'Université de Genève, la Faculté des sciences économiques et sociales vient de publier un fort volume contenant des études extrêmement intéressantes des professeurs de la Faculté.

En tête de l'ouvrage se trouve le texte d'une allocution sur « *L'Université et les temps actuels* » qu'en sa qualité de recteur de l'Université, M. William E. Rappard a prononcée en 1936 et dans laquelle il relevait le double but que s'est fixé l'Université; c'est, d'une part, une école qui contribue à l'instruction publique, donc un moyen indispensable de perfectionnement intellectuel et de formation pratique et, d'autre part, un sanctuaire où s'élabore la science, fonction plus haute encore que la première dont elle est du reste inséparable.

M. Jean Piaget étudie « *Les relations entre la morale et le droit* ». La morale et le droit, expose-t-il, sont issus d'une souche commune et se sont différenciés progressivement. La morale est caractérisée par les relations personnelles entre individus non substituables entre eux; le droit relève au contraire de relations transpersonnelles, telles que les individus soient considérés du point de vue de leurs « fonctions » ou « services » et soient ainsi substituables entre eux.

Dans un travail intitulé « *De la démographie actuelle à la démographie potentielle* », M. Liebmann Hersch préconise une nouvelle orientation de la science démographique, fondée sur la notion d'année-vie. Il en développe les idées maîtresses et les illustre par de nombreux exemples réels empruntés à la démographie de la Suisse.

« *De la crise économique mondiale à la politique de l'élévation des niveaux de vie* », tel est le titre de l'étude de M. Edgard Milhaud. L'auteur relève qu'un grand effort collectif est nécessaire pour éléver les conditions d'existence des masses sur toute la surface du globe. Cette idée a fait son chemin, plus particulièrement depuis 1930. Il ne s'agit pas seulement de parer à certaines déficiences, mais de mettre en harmonie le niveau des masses avec l'augmentation prodigieuse de richesse née des progrès de la science et de la technique.

L'intensité de la crise mondiale a mis à jour le déséquilibre de notre organisation économique. Elle constitue un défi aux systèmes économiques et politiques sous lesquels le monde occidental a vécu pendant plus d'un siècle et demi. Il faut trouver ou créer un équilibre. M. Milhaud suit le mouvement du développement de la richesse et du revenu dans ses rapports avec les progrès économiques. La période postérieure à la première guerre mondiale

¹ *Mélanges d'études économiques et sociales offerts à William E. Rappard*, Georg & Cie S. A., Genève 1944, 494 pages.

est caractérisée par une offre pléthorique de fonds prêts à s'investir, excédent qui tend à engendrer des déséquilibres financiers. Dans sa conclusion, M. Milhaud examine les diverses mesures qui devront être prises après la guerre pour éviter le retour d'excès économiques et créer le climat qui assurera une plus grande harmonie.

L'étude de M. Antony Babel intitulée « *La première Internationale, ses débuts et son activité à Genève de 1864 à 1870* » offre un très vif intérêt. Elle porte sur les origines de la première Internationale, sur son Congrès de Genève, sur celui de Lausanne, notamment dans ses rapports avec le congrès de la paix de Genève (1867). Elle retrace l'histoire des sections genevoises de l'Internationale et des grèves de 1868 à 1870.

Au moment où le socialisme s'apprête à défendre certaines positions et à en acquérir de nouvelles, l'histoire de la première Internationale, les luttes de ses partisans, les dissensions inévitables entre ses chefs de file nous montrent le mouvement ouvrier sous un jour inconnu pour beaucoup, mais combien humain. S'appuyant sur des sources nombreuses, choisies avec objectivité, l'auteur fait la genèse du mouvement ouvrier de 1864 à 1870. On est frappé de la modération de certaines revendications qui, à l'époque cependant, étaient considérées comme excessives. Une nouvelle preuve, s'il était encore nécessaire de l'apporter, que toute chose est relative et que, considérés dans le temps, la plupart des événements économiques et sociaux se placent dans le cadre de l'évolution humaine, non pas selon les règles du hasard, mais en vertu d'un ordre supérieur.

L'étude de M. Babel, écrite d'une plume alerte, est élégante, pittoresque, émaillée de détails savoureux. C'est l'occasion pour l'auteur d'exposer, d'une part, l'antagonisme existant alors entre la doctrine du laissez-faire et celle du socialisme naissant et, d'autre part, les différences fondamentales qui mirent aux prises marxistes et prudhonniens et par la suite Bakounine et Marx lui-même.

Dans son travail sur « *L'U.R.S.S. et l'Europe* », M. Charles Burky étudie l'expérience, encore en cours, de Moscou au moment critique où vient la guerre. Il estime qu'une nouvelle épreuve, plus redoutable, attend les Soviets : l'organisation de la paix. Il se pose et examine différents problèmes : La Russie irait-elle à la rencontre du monde ? Se mettrait-elle en mouvement vers un nouveau spiritualisme ? L'Europe s'achemine-t-elle à un retour à la politique d'équilibre ou, au contraire, à une politique de franche collaboration, dans une toute nouvelle atmosphère morale ?

M. Edouard Folliet traite le problème « *Nouveau Code des obligations et anciennes actions de jouissance* ». Le nouveau Code des obligations ne contient aucune disposition relative à l'amortissement du capital dans les sociétés anonymes. Aussi, l'adaptation à ce code des statuts des sociétés qui ont émis des actions de jouissance sous l'empire de l'ancien code soulève-t-elle de nombreux problèmes. C'est à leur examen qu'est consacré ce travail.

Dans un mémoire intitulé « *Les concessions genevoises des forces motrices du Rhône (1882-1981)* », M. Claudius Terrier étudie deux ordres de faits et de problèmes, les uns politiques, les autres financiers. Il s'agit d'abord de l'origine des concessions et de l'acte de souveraineté populaire qui en fixa la nature

juridique, et ensuite des conflits d'intérêts que provoque de nos jours l'application des amortissements de caducité. Rappelons qu'au temps déjà lointain où fut octroyée la première concession des forces du Rhône, le peuple genevois, soucieux de ses intérêts et conscient de ses droits, préféra la régie publique à l'entreprise privée. Les recettes brutes qui étaient en 1886 de fr. 67.000.— ont passé en 1942 à 29 millions de francs. Quant aux capitaux investis dans les différentes usines, ils se montent actuellement à 130 millions de francs pour le seul service de l'électricité. Or, l'auteur a mis très justement l'accent sur le conflit qui risque de s'élever, d'une part, entre les régies autonomes et le cédant et, d'autre part, entre la municipalité et les consommateurs.

L'étude de M. Terrier est intéressante à un double point de vue ; elle expose un cas particulier extrêmement actuel et elle pose le problème général des amortissements de toute entreprise concessionnaire, formule assez généralement répandue en Suisse.

M. Fernand Reyrenn, dans « *L'imposition de la plus-value foncière. Une expérience genevoise (1920-1932)* », expose sous quelle forme l'Etat de Genève est intervenu pour imposer cette plus-value et dégage les résultats de l'expérience.

Le mémoire dû à la plume de M. Robert Jouvet, directeur de la Chambre de commerce de Genève, est consacré à « *La revision des articles économiques de la constitution fédérale* ». On sait qu'au cours de la dernière session parlementaire, les Chambres ont voté le renvoi des articles économiques en demandant au Conseil fédéral de les reviser. Il est superflu de relever l'actualité du problème que M. Jouvet traite avec la compétence qu'on lui connaît. Il constate que les modifications économiques profondes des trente dernières années rendent indispensable une adaptation de la Constitution fédérale et, à la lumière de l'arrêté fédéral du 21 septembre 1939, il s'attache à en définir les conditions.

Notre analyse est bien imparfaite, comparée à la richesse et à la diversité des travaux qu'offre le recueil de la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève. Toutefois, si nous sommes parvenu à convaincre nos lecteurs de l'intérêt très grand des études précitées et si nous avons créé en eux le désir d'en prendre directement connaissance, nous avons atteint notre but et sommes persuadé que nos lecteurs nous en sauront gré.

J. G.

Die Gesellschaftskrisis der Gegenwart¹

« La crise de notre temps » — tel est le sujet que M. Röpke a traité dans son avant-dernière publication. Cet ouvrage à la fois économique et sociologique se donne pour tâche d'analyser les causes de la crise actuelle et de chercher

¹ « *Die Gesellschaftskrisis der Gegenwart* », Prof. Dr. Wilhelm Röpke, Eugen Rentsch Verlag, Erlenbach-Zürich, 1942, 420 pages.

les remèdes à l'état pathologique dont nous souffrons. Comment en sommes-nous arrivés là ? Aurait-il été possible d'éviter le chaos dans lequel nous vivons ? Quels sont les remèdes à y apporter ? Autant de questions que M. Röpke se propose d'examiner successivement.

La maladie qui nous a atteints résulte de la crise à la fois morale, spirituelle et sociale dont souffre notre société et se caractérise par la prolétarisation, la décadence de la famille, l'abaissement du niveau intellectuel, la vulgarisation, la destruction de la hiérarchie intellectuelle, le nihilisme et la crise de la démocratie. Reconnaissions, il est vrai, que tous les peuples ne sont pas atteints au même degré de cette maladie : dans quelques pays, seuls certains secteurs sont contaminés, et à peu près partout on trouve encore des parties saines.

Ainsi, pour remédier au mal, il faut d'abord en connaître les causes. C'est pourquoi l'auteur a divisé son ouvrage en deux parties. Dans la première, il analyse les causes du mal et propose, dans la seconde partie, les remèdes appropriés.

Dans le chapitre « Semence et récolte de deux siècles », M. Röpke montre que la crise que nous traversons est le résultat d'une évolution morale et politique qui remonte à la Renaissance déjà, mais qui n'est devenue apparente que dans les deux derniers siècles, pour atteindre son point culminant à l'heure actuelle. Deux événements en sont les éléments essentiels : tout d'abord, la révolution politique, puis la révolution économique. La révolution politique qui s'étend sur les deux derniers siècles et dont les événements de 1789 furent la manifestation la plus caractéristique, n'est autre chose qu'une tentative méditée de révolte contre l'oppression et le despotisme. Mais aux principes de liberté manquaient les éléments d'ordre. La révolution économique, elle, aboutit à la prolétarisation, état sociologique caractérisé par le manque de propriété et de réserves de toutes sortes, conséquence de la dépendance économique étroite, du déracinement, de la vie dans les quartiers populeux et loin de la nature, du travail mécanisé et automatisé à outrance. Tous ces facteurs dévitalisent et désindividualisent l'homme ; ils provoquent cet état pathologique dont l'extension n'a jamais été aussi grande dans le passé.

M. Röpke critique le rationalisme qui méconnut les lois régissant notre société et organisa le monde selon certaines données incompatibles avec la création d'une vraie communauté et sans respecter non plus les principes d'ordre et de hiérarchie. Il a déformé la démocratie et le libéralisme économique en représentant l'économie du marché comme un ordre naturel, régi par une main invisible.

En ce qui concerne l'ordre politique, on peut dire que la démocratie plus que tout autre forme de l'état peut aboutir au despotisme, si des bases solides lui font défaut. Le collectivisme naît précisément dans un Etat qui pousse les principes démocratiques à l'extrême. Cependant, si peu de personnes désirent l'intervention des pouvoirs publics dans l'ordre politique, en revanche, nombreuses sont celles qui le proposent dans le domaine économique. Elles ne se rendent pas compte que des interventions d'ordre économique entraînent, tôt ou tard, des modifications politiques. C'est là où réside la grande erreur des socialistes qui veulent apporter des réformes économiques et aboutissent, de ce fait, à la soumission de l'individu. Pour empêcher ainsi que l'économie

ne devienne un instrument politique, il faut que l'économie du marché soit maintenue. Ainsi, sur le plan international, cette dernière a garanti, au XIX^e siècle, l'existence harmonieuse de tous les Etats ; elle chercha à éliminer la différence entre les possédants et les non-possédants, en accordant à toutes les nations le libre accès aux sources de richesses, assurant ainsi une économie libérale, multilatérale, avec tarifs douaniers raisonnables, marché ouvert et étalon international.

Cependant, cet esprit libéral donna naissance à de nombreux abus inhérents au système lui-même. Ces abus, tels que monopoles, cartels, brevets, sociétés anonymes, holdings, portaient atteinte à la productivité en tenant compte uniquement des intérêts financiers des bailleurs de fonds.

Voyons maintenant quels sont, d'après M. Röpke, les fondements d'un système économique éliminant à la fois les excès du libéralisme et les dangers du collectivisme. L'auteur propose une troisième solution qui ne pourra être désignée ni par le terme de collectivisme, ni par le laissez-faire libéral. En effet, ce qui caractérise nettement cette troisième voie, c'est qu'elle s'efforce de tenir compte de la juste mesure. Elle représente un système économique basé sur des interventions « conformes », c'est-à-dire des interventions qui, sans paralyser le mécanisme des prix du marché, cherchent à coordonner des intérêts divergents, en opposition aux interventions « non conformes » qui paralysent le mécanisme des prix et conduisent au collectivisme.

Une dévaluation, quoique lourde de conséquences et appliquée seulement dans des cas d'extrême nécessité, représente une intervention conforme, puisqu'elle n'entrave pas le mécanisme des prix. L'intervention conforme doit être comprise dans le sens d'adaptation, telle que les grands travaux publics entrepris par l'Etat pour atténuer la dépression. Ajoutons que, dans le domaine monétaire, la surveillance et le contrôle de l'Etat sont nécessaires, car ici il s'agit de contrôler la circulation monétaire et de veiller à ce qu'elle corresponde aux besoins.

Un exemple d'intervention « non conforme » est le contrôle des changes. Dans ce cas, en effet, le marché ne retrouve pas son équilibre par le jeu automatique de l'offre et de la demande, mais par voie autoritaire. Une intervention non conforme paralyse donc le mécanisme des prix et aboutit à une situation qui exige d'autres interventions et transmet à l'autorité les fonctions régulatrices du marché. Une intervention en appelle une autre, jusqu'à ce que nous ayons atteint la « ultima ratio » : la peine de mort.

D'autres points importants du programme de M. Röpke sont : décentralisation de l'industrie, libre concurrence, maintien et encouragement de la petite production et des professions saines, juridiction empêchant la formation de monopoles, surveillance du marché afin d'assurer le « fair play », déprolétarisation, réorganisation et nouvelle division du travail, répartition de la propriété, limitation des interventions de l'Etat, tout en réservant un secteur à la vraie planification.

La réforme, sur le plan national, doit précéder la réforme sur le plan international, car il est impossible de pratiquer une économie libérale sur ce plan-ci et collectiviste sur ce plan-là.

Pendant la période de 1814 à 1914, ce problème avait trouvé sa solution, l'économie mondiale présentant alors à la fois une unité de marchés, de prix et de paiements.

La création de grands blocs économiques ne résoudra pas le problème tant que ces blocs resteront fermés et poursuivront des buts impérialistes. Loin de supprimer la guerre, ils ne feront que l'encourager. La division du monde en zones est la manifestation de la désintégration internationale.

La solution préconisée ne peut être qu'un retour à une économie libérale et multilatérale avec des tarifs douaniers raisonnables, clause de la nation la plus favorisée, politique du marché ouvert et étalon-or.

Toutefois, deux obstacles s'opposent à cette solution :

Sur le plan national, ce sont les méthodes collectivistes, sur le plan international, l'anarchie des nations. Le premier obstacle pourra être éliminé en suivant la méthode préconisée par l'auteur. Le second pourra être surmonté par la création d'une vraie communauté d'Etats sur une base fédérative. Il va sans dire qu'une telle formation ne pourra se faire que sous la direction d'un groupe de puissances. Mais ce groupe ne pourra dominer et guider à la longue que s'il se laisse inspirer par les principes développés dans l'ouvrage, c'est-à-dire par les principes de liberté, d'égalité selon « suum cuique ». Ce groupe doit considérer sa tâche comme une mission à lui confiée au moment le plus critique que l'humanité ait passé. Ce ne sera pas le pouvoir extérieur qui en décidera, mais bien une certaine maturité morale.

Rendons hommage ici à l'auteur qui a déployé de grands efforts d'analyse pour étudier, avec haute conscience et esprit de modération, un problème capital dont la solution sera urgente au lendemain de la guerre. Des divergences de vues ou d'appréciation, quant à l'un ou à l'autre aspect des questions complexes à résoudre, ne diminuent nullement la reconnaissance que nous lui devons pour tout ce qu'il nous enseigne et dont la suite est publiée dans « Civitas Humana » qui vient de paraître.

Paula HORWITZ.

Die Lehre von der Wirtschaft¹

En 1936, à la demande de la maison d'édition Julius Springer, M. Röpke, actuellement professeur à l'Institut universitaire de hautes études internationales, à Genève, avait fait, dans un volume de quelque deux cents pages, la synthèse des notions et des principes de la science économique.

Fort d'une expérience de plus de quinze années acquise dans l'enseignement universitaire et par ses recherches personnelles, l'auteur s'était efforcé de condenser la matière d'une science que tous les jours de nouveaux faits viennent enrichir. Mais, au fur et à mesure que ceux-ci s'accumulent, l'enchevêtrement de leurs rapports rend plus difficile à saisir la complexité des

¹ « *Die Lehre von der Wirtschaft* », Prof. Dr. Wilhelm Röpke, Eugen Rentsch Verlag, Erlenbach-Zürich, 1943, 203 pages.

phénomènes économiques. Seul un esprit supérieur était capable de dominer suffisamment un sujet aussi vaste pour en exposer l'essentiel, laissant volontairement de côté de nombreuses questions, importantes en elles-mêmes, mais dont l'essence n'est pas indispensable pour faire œuvre constructive.

Ainsi qu'il l'écrivit dans sa préface, M. Röpke s'était proposé de rédiger un ouvrage qu'il eût désiré posséder comme étudiant et qui présentât aux lecteurs une vue d'ensemble sur toute la vie économique qui sans cela ne s'acquiert qu'avec peine et braise par braise.

La dernière édition, épousée depuis longtemps, n'a pas pu être réimprimée à Vienne, c'est pourquoi la maison Eugen Rentsch, à Zurich, s'est engagée à en publier une nouvelle. M. Röpke a enrichi son texte primitif de précieuses notes bibliographiques et de deux index alphabétiques, l'un par auteurs, l'autre par matière.

Après avoir posé le problème et constaté que notre système économique implique une idée d'anarchie organisée, l'auteur étudie les faits fondamentaux de l'économie. Puis, il aborde les grands problèmes, notamment celui de la division du travail, qui est probablement le plus ancien que nous puissions observer dans la lente évolution de l'humanité et qui est à ce point essentiel qu'il a toujours préoccupé l'économiste et le sociologue.

Un chapitre est consacré à la monnaie et au crédit, dont les origines sont lointaines et qui sont devenus de précieux facteurs de progrès.

La production des biens économiques est examinée en ses éléments constitutifs et la répartition de ces biens fournit à l'auteur l'occasion d'exposer quelques thèses très intéressantes.

Enfin, l'étude de la formation des prix et de la répartition inégale des revenus entre riches et pauvres est suivie du dernier chapitre qui traite de la constitution économique du monde, de la crise mondiale et du choix que nous avons à faire entre le régime collectiviste — aboutissement normal des excès du libéralisme économique, qui a manqué de discipline, et de l'envie née de l'inégalité sociale — et la solution que M. Röpke appelle le « tiers chemin ». Il entend par là une combinaison de liberté et d'ordre au degré le plus élevé, qui seule peut assurer à l'humanité une « augmentation inouïe » de bien-être.

J. G.

La Dalmatie et les problèmes de l'Adriatique¹

M. Pero Digović, d'origine croate, professeur à l'Ecole des hautes études économiques à Zagreb, homme de science et ardent patriote à la fois, persuadé de toute la légitimité des revendications de son pays, s'est fait l'interprète de ses compatriotes pour proclamer les droits de la Dalmatie et de ses habitants.

L'auteur s'est penché sur l'histoire de sa patrie au moment où des hommes

¹ « *La Dalmatie et les problèmes de l'Adriatique.* » Pero Digović. Librairie de l'Université F. Rouge & Cie, Lausanne, 1944, 571 pages.

d'Etat se préparent à réorganiser notre vieux continent, en substituant aux injustices de toutes sortes un régime de liberté reposant sur une discipline librement consentie, sans laquelle rien de durable n'est possible.

Pour lui, il n'y a pas de question dalmate, parce que les Dalmates sont et veulent rester croates. Plaidoyer d'un homme de cœur mais aussi d'un érudit qui pense à juste titre que la meilleure défense doit être étayée sur l'exposé précis des faits. Or, plus de 90 % des habitants de la Dalmatie sont croates. Depuis une cinquantaine d'années, le nombre des Slaves n'a cessé d'augmenter alors que celui des étrangers habitant le pays a nettement diminué. La population est essentiellement agricole puisque 61 % sont des paysans ou des éleveurs et que 85 % vivent à la campagne. Ainsi donc, les citadins représentent tout au plus 15 % du total.

Nous ne prétendons pas donner, dans cette brève analyse, une vue d'ensemble de l'ouvrage volumineux de M. Digović. Nous nous bornerons à relever le chapitre particulièrement intéressant sur « L'économie dalmate ». Alors que ce pays est avant tout connu en Suisse par ses beautés naturelles, l'auteur expose avec beaucoup d'érudition quelles sont les richesses économiques qui en font une pomme de discorde. On y cultive le blé, la vigne, l'olivier, des fruits qui trouvent leurs débouchés sur le territoire croate, tandis que les maigres pâturages des montagnes permettent tout au plus l'élevage du mouton. Quant à l'industrie d'extraction et de transformation (ciment, bauxite, charbon, asphalte), elle forme une part importante du système économique du pays et un élément actif du commerce extérieur croate. La bauxite, en particulier, est la plus grande richesse minière de cet Etat ; on en trouve en quantité, de qualité supérieure à la moyenne.

Ce qui ressort nettement de la partie consacrée aux problèmes économiques, c'est que toute amputation de territoire au profit d'un autre Etat que la Croatie, aboutirait à condamner l'arrière-pays à un étouffement progressif et à une mort lente. La côte dalmate est un des éléments nécessaires à l'indépendance économique de la Croatie, condition même de son indépendance politique. Telles sont les conclusions auxquelles arrive M. Pero Digović qui s'appuie sur une solide documentation et sur des statistiques qui ne manquent pas d'impressionner le lecteur dégagé de toute idée préconçue.

J. G.

Le commerce de détail en Suisse¹

De tout temps, les classes moyennes ont été considérées comme l'un des éléments du corps social les plus dignes d'intérêt. Elles constituent un facteur de stabilité. C'est pourquoi les gouvernements se sont toujours efforcés de les maintenir dans leur intégralité en les protégeant tant par des dispositions d'ordre juridique que par des mesures économiques. Leur disparition partielle

¹ « *Le commerce de détail en Suisse, son évolution, sa structure, l'aide au petit commerce de détail* », Dr Maurice Faes. Imprimerie vaudoise, Librairie F. Roth & Cie, Lausanne. 1944, 275 pages.

après la première guerre mondiale a été lourde de conséquences pour plusieurs Etats. Aussi ne faut-il pas s'étonner que l'on se préoccupe encore et toujours de leur sort. Du point de vue économique, le sujet est inépuisable, parce que cette partie de la population est en perpétuelle évolution, oscillant entre les deux pôles d'attraction que représentent, suivant les circonstances, la libre concurrence et le « dirigisme ».

M. Faes aurait pu tout aussi bien intituler son étude « Défense du petit commerçant », lequel représente un des types les plus caractéristiques des classes moyennes. Tout au long de son ouvrage, on sent la sympathie que porte l'auteur à cette classe laborieuse, ce qui ne l'empêche pas de rester presque toujours objectif lorsqu'il s'agit de blâmer telle ou telle attitude du petit commerçant et de lui donner en exemple l'effort intelligent de ses principaux concurrents.

Dans une partie introductory, M. Faes expose d'une façon très générale l'évolution du commerce de détail et sa structure. Son intention est de rafraîchir la mémoire défaillante des uns ou de combler les lacunes des autres, touchant les divers types d'entreprises du commerce de détail. Ce chapitre repose sur une documentation statistique complète et très suggestive.

Puis, l'auteur passe à l'analyse même des formes d'entreprises, qui sont de deux sortes : l'entreprise du petit détaillant et les différents types d'entreprises de forme concentrée.

Il entre dans le détail de chacune d'elles, en signale les avantages et les inconvénients, après en avoir étudié les buts et les particularités. Un avantage de la petite entreprise est qu'elle peut s'adapter plus facilement que la grande aux besoins individuels en se rapprochant de l'acheteur.

Mais la multiplicité des petites entreprises est un grave inconvénient, auquel viennent s'ajouter l'absence de méthode qui caractérise maints petits commerçants, leur état d'infériorité à l'égard des grands magasins quant à leur politique des achats, l'absence de moyens financiers importants et, parfois, l'insuffisance de la qualité des articles.

Rappeler les inconvénients des petits magasins, c'est implicitement relever les avantages des grandes entreprises du commerce de détail : méthode, organisation, moyens financiers suffisants, adaptation rapide aux besoins de la clientèle.

Enfin, dans la troisième partie, M. Faes traite le problème de l'aide au petit commerce qui reste la forme d'entreprise prédominante dans le commerce distributif. Si, du point de vue économique, la défense du petit commerçant ne se justifie pas, il en va autrement sur le plan social. Les mesures prises ou les institutions créées en faveur du petit commerçant l'ont été soit par les groupements professionnels, soit par l'Etat, et l'auteur expose ces mesures et décrit ces institutions.

Cette dernière partie est sans doute la plus intéressante de l'étude. M. Faes prend position. Il veut défendre le petit commerçant et il se réjouit des dispositions qui ont été arrêtées à cet effet.

Nous recommandons vivement la lecture de cet ouvrage à tous ceux qui désirent connaître les nombreux problèmes que pose aujourd'hui l'existence du petit commerçant. Clairement écrit, il est facile à lire.

Les conclusions de l'auteur nous paraissent d'un optimisme peut-être excessif. M. Faes aurait pu considérer avec profit ce qui se passe en Europe depuis bientôt quatre ans. La disparition des petits détaillants, tant en Allemagne qu'en Angleterre, pour ne citer que ces deux exemples, est significative et l'on peut tout au moins se demander ce qu'il adviendra de ces déracinés après la guerre et si nous ne risquons pas de subir le contre-coup de cette évolution. Qu'on le veuille ou non, l'étranger exercera certainement une pression sur notre organisation économique et le sort du petit commerçant suisse dépendra peut-être de celui qui sera réservé à son semblable, dans les grands Etats qui nous entourent.

Enfin, nous nous étonnons que, d'une part, M. Faes recommande aux petits commerçants une adhésion sans réserve aux principes de la coopération tels qu'ils sont mis en pratique par les associations professionnelles et que, d'autre part, dans le chapitre consacré aux sociétés coopératives de consommation, il en relève surtout les inconvénients. Quant à leurs avantages, M. Faes renvoie le lecteur aux conclusions auxquelles il est arrivé pour les magasins à succursales multiples, comme si la coopération ne présentait aucun avantage qui lui soit propre ! C'est faire bien peu de cas d'une des formes d'entreprises de l'avenir.

J. G.

Manuel statistique du marché financier suisse¹

En tant que science, la statistique n'enthousiasme, ni ne passionne le commun ; elle est même monotone, sinon rébarbative. Cependant, dans son application, elle est une source précieuse de renseignements, indispensable pour celui qui veut faire œuvre durable et utile. C'est l'instrument de travail du banquier et du commerçant qui doivent considérer le passé pour essayer de prévoir l'avenir, de l'économiste qui doit étayer son argumentation sur des données précises et indiscutables, du comptable qui ne saurait analyser la situation financière d'une entreprise sans comparer des bilans successifs et des comptes de pertes et profits, du journaliste toujours pressé, du débutant qui s'initie aux problèmes économiques et qui doit combler son inexpérience et son ignorance par des éléments absolument sûrs.

Bref, on ne saurait se passer de données statistiques. Mais la recherche de renseignements qui doivent être épurés d'abord, avant d'être groupés, est un travail difficile et ingrat, de très longue haleine, qui exige de la patience, de l'ordre, de la minutie. Aussi, lorsqu'un ouvrage de données statistiques offre toutes ces qualités, il est extrêmement agréable au chroniqueur de le signaler à l'attention du public et d'en recommander l'acquisition.

Le Service d'études et de statistique de la Banque nationale suisse vient de publier un *Manuel statistique du marché financier suisse* à tous égards remarquable.

¹ *Manuel statistique du marché financier suisse*, Banque nationale suisse, Schultess & Co. A.-G., Zurich 1944, 314 pages.

Ce manuel constitue dans une certaine mesure un complément des bulletins mensuels publiés par la Banque nationale suisse : « il renferme une récapitulation des données numériques les plus importantes parues jusqu'ici dans les publications de la Banque nationale de même que de nombreuses statistiques concernant l'évolution passée du marché financier. C'est ainsi que des indications relatives aux taux d'intérêt disséminées dans la littérature économique et dans les rapports de banque y ont été réunies. De plus, quelques relevés ont été opérés spécialement, tels ceux ayant trait aux capitaux placés dans notre pays par les sociétés d'assurances suisses et aux fonds de secours à l'agriculture. Quant au choix des matières considérées, certaines limites s'imposaient, l'Annuaire statistique de la Suisse, publié par le Bureau fédéral de statistique, contenant déjà d'abondantes informations économiques. »

Il faudrait mentionner toutes les divisions de l'ouvrage, tant les renseignements qui y sont condensés sont une source inépuisable de documentation pour celui qui veut se donner la peine de les consulter et de les interpréter.

Dans le paragraphe « Marché monétaire », le lecteur trouvera l'évolution des taux d'escompte et des taux des avances sur nantissement depuis l'année 1838 pour la Suisse, et 1881 pour les autres pays. Toute l'histoire du marché des capitaux et de la bourse est ramassée en quelque vingt-cinq pages de chiffres des plus suggestifs.

La vie paisible ou mouvementée des monnaies — suivant leur origine et le rôle qu'on a voulu leur faire jouer — trouve sa plus fidèle expression dans le paragraphe « Cours des changes », suivi immédiatement par celui des « Métaux précieux » qui lui est parent.

Signalons encore les rubriques : « Banques », qui montre l'importance de l'épargne et l'intensité de la vie des affaires ; « Assurances », ou la sécurité dans l'avenir ; « Finances publiques », soit les éléments essentiels des budgets de la Confédération, des cantons et des communes ; « Coût de la vie, prix, salaires », qui reflète la température du corps social ; « Commerce extérieur », que l'on pourrait intituler : « comment un peuple s'enrichit » ; autant de secteurs de notre activité économique dont l'importance n'échappe à personne.

Enfin, dans une dernière partie intitulée « Indication des sources et remarques », les auteurs donnent des renseignements complémentaires généraux tant sur les sources auxquelles ils ont recouru que sur les parités monétaires, les prix des métaux précieux, les billets de banque, les banques et les sociétés financières, les impôts et le commerce extérieur.

Au cours d'études et de recherches diverses, nous avions toujours déploré l'absence d'un tel ouvrage. La dispersion des sources, nécessaires pour élaborer le plus petit travail scientifique, était la cause d'une perte de temps précieux. Cette lacune se trouve en grande partie comblée. Le *Manuel statistique du marché financier suisse* doit devenir, pour quiconque s'intéresse professionnellement ou par goût personnel aux questions économiques, un instrument de travail aussi indispensable que le Larousse ou qu'une bonne grammaire. Il aura une place d'honneur dans toute bibliothèque économique.

Que M. le Dr E. Ackermann, directeur du Service d'études et de statistique de la Banque nationale suisse, et ses collaborateurs directs soient vivement félicités et remerciés pour leur travail. J. G.